

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° CC-2022-111

Envoyé en préfecture le 25/10/2022

Reçu en préfecture le 25/10/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 069-246900740-20221018-CC_2022_111-DE

L'an deux mille vingt-deux

Le dix-huit octobre à dix-neuf heures

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Valéry Giscard d'Estaing à Mornant, sous la présidence de Monsieur Renaud PFEFFER.

Date de convocation : 12 octobre 2022

Nombre de membres :

En exercice 37

Présents 25

Votes 33

PRESENTS :

Renaud PFEFFER, Pascal OUTREBON, Fabien BREUZIN, Isabelle BROUILLET, Jean-Pierre CID, Arnaud SAVOIE, Olivier BIAGGI, Loïc BIOT, Charles JULLIAN, Caroline DOMPNIER DU CASTEL, François PINGON, Jean-Luc BONNAFOUS, Anne RIBERON, Bruno FERRET, Denis LANCHON, Anik BLANC, Pascale CHAPOT, Patrick BERRET, Véronique MERLE, Christèle CROZIER, Hélène DESTANDAU, Cyprien POUZARGUE, Gérard MAGNET, Bernard CHATAIN, Séverine SICHE-CHOL

ABSENTS / EXCUSES :

Luc CHAVASSIEUX, Magali BACLE, Raphaëlle GUERIAUD, Thierry BADEL

PROCURATIONS :

Yves GOUGNE donne procuration à Renaud PFEFFER
Christian FROMONT donne procuration à Christèle CROZIER
Marc COSTE donne procuration à Pascal OUTREBON
Françoise TRIBOLLET donne procuration à François PINGON
Stéphanie NICOLAY donne procuration à Véronique MERLE
Pascale DANIEL donne procuration à Pascale CHAPOT
Marilyne SEON donne procuration à Olivier BIAGGI
Anne-Sophie DEVAUX donne procuration à Arnaud SAVOIE

SECRETAIRE DE SEANCE : Bruno FERRET

**ADMINISTRATION
GENERALE**

**Modification dans la
désignation des
représentants de la
COPAMO au sein de
l'association Sud-
Ouest Emploi (SOE)**

Rapporteur : Monsieur Renaud PFEFFER, Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-1 et suivants,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays Mornantais validés par arrêté préfectoral n° 69-2021-06-01-00004 du 1^{er} juin 2021 et notamment sa compétence en matière d'action sociale d'intérêt communautaire,

Vu la délibération n° CC-2020-072 du Conseil Communautaire du 21 juillet 2020 portant désignation des représentants de la COPAMO au sein de l'association Sud-Ouest Emploi (SOE),

Vu les statuts de l'association Sud-Ouest Emploi en date du 15 juillet 2015,

Sud-Ouest Emploi, association de type Loi 1901, a pour objet de :

- Répondre aux difficultés professionnelles ou extraprofessionnelles des demandeurs d'emplois,
- Contribuer au lien entre le développement économique, l'emploi et l'insertion,
- Mettre en œuvre des missions d'ingénierie et d'innovation sociale.

Conformément aux statuts de l'association, la COPAMO a désigné Yves GOUGNE et Renaud PFEFFER pour représenter la COPAMO.



Il est proposé que Jean-Pierre CID remplace Yves GOUGNE en tant que titulaire, compte tenu de son champ d'intervention lié à sa délégation, et que Yves GOUGNE remplace Renaud PFEFFER en tant que suppléant.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Instruction « Solidarités et Vie Sociale »,

Aucune disposition législative ou réglementaire n'imposant le recours au scrutin secret, les représentants peuvent ne pas être élus au scrutin secret, dès lors que les membres de l'organe délibérant décident à l'unanimité de déroger à cette règle.

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Certifié exécutoire
Transmis en
Préfecture le
Notifié ou publié
le
Le Président

APPROUVE la désignation de Jean-Pierre CID en remplacement d'Yves GOUGNE pour représenter la COPAMO en tant que titulaire au sein de l'association Sud-Ouest Emploi (SOE),

APPROUVE la désignation d'Yves GOUGNE en remplacement de Renaud PFEFFER pour représenter la COPAMO en tant que suppléant au sein de l'association Sud-Ouest Emploi (SOE).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
RENAUD PFEFFER

PUBLIE LE 25 OCTOBRE 2022
RENAUD PFEFFER, PRESIDENT

